

Fondation SEMAFO

États financiers
30 juin 2011

Le 5 novembre 2011

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de Fondation SEMAFO

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Fondation SEMAFO (la « Fondation »), qui comprennent le bilan au 30 juin 2011 et les états des produits et dépenses et évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes incluant un résumé des principales méthodes comptables.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes de bienfaisance, la Fondation tire des produits de dons dont il n'est pas possible d'effectuer l'audit de leur intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de la Fondation et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons reçus, à l'excédent des produits sur les dépenses de l'exercice, à l'actif à court terme et à l'actif net.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 30 juin 2011 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

PriceWaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

¹ Comptable agréé auditeur, permis n° 20910

Fondation SEMAFO


Bilan

Au 30 juin 2011

	2011 \$	2010 \$
Actif		
Trésorerie	594 833	436 809
Apports généraux à recevoir (note 5)	66 465	-
Comptes débiteurs	34 687	2 682
Frais payés d'avance	72 903	30 781
	<hr/> 768 888	<hr/> 470 272
Immobilisations corporelles (note 4)	<hr/> 83 282	<hr/> -
	<hr/> 852 170	<hr/> 470 272
Passif		
Comptes créditeurs et frais courus	59 434	26 817
Apports généraux reportés (note 5)	78 349	-
	<hr/> 137 783	<hr/> 26 817
Actif net		
Non affecté	<hr/> 714 387	<hr/> 443 455
	<hr/> 852 170	<hr/> 470 272
Engagements et événements postérieurs à la date du bilan (note 13)		

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé par le Conseil,

 , administrateur

 , administrateur

Fondation SEMAFO

Produits et dépenses et évolution de l'actif net
Pour l'exercice clos le 30 juin 2011

	2011 \$	2010 \$
Produits		
Apport provenant de SEMAFO Inc.	1 171 095	1 250 000
Apports généraux	169 998	148 004
	<hr/> 1 341 093	<hr/> 1 398 004
Dépenses		
Activités de bienfaisance (note 6)	963 760	949 681
Administration (note 7)	67 085	45 649
Coûts de la collecte de fonds (note 5)	39 316	-
	<hr/> 1 070 161	<hr/> 995 330
Excédent des produits sur les dépenses de l'exercice	270 932	402 674
Actif net au début de l'exercice	<hr/> 443 455	<hr/> 40 781
Actif net à la fin de l'exercice	<hr/> 714 387	<hr/> 443 455

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fondation SEMAFO

Flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 30 juin 2011

	2011 \$	2010 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les dépenses de l'exercice	270 932	402 674
Ajustement pour		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 361	-
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Augmentation des apports généraux à recevoir	(66 465)	-
Augmentation des comptes débiteurs	(32 005)	(1 934)
Augmentation des frais payés d'avance	(42 122)	(29 078)
Augmentation des comptes créditeurs et frais courus	32 617	3 363
Augmentation des apports généraux reportés	78 349	-
	<hr/> 243 667	<hr/> 375 025
Activités d'investissement		
Augmentation des immobilisations corporelles	<hr/> (85 643)	<hr/> -
Augmentation nette de la trésorerie au cours de l'exercice	158 024	375 025
Trésorerie au début de l'exercice	<hr/> 436 809	<hr/> 61 784
Trésorerie à la fin de l'exercice	<hr/> 594 833	<hr/> 436 809

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fondation SEMAFO

Notes annexes

30 juin 2011

1 Constitution et objectif de la Fondation SEMAFO

La Fondation SEMAFO (la « Fondation »), constituée en vertu de la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes, a pour but de soutenir les communautés dans les régions où notamment SEMAFO Inc. ou l'une de ses filiales (« SEMAFO ») est présente, par l'amélioration des conditions humaines, par ses actions, par ses investissements dans des projets de développement communautaires, par la formation et la valorisation des populations.

SEMAFO est une société engagée dans l'exploration, la mise en valeur et la production aurifère en Afrique de l'Ouest.

2 Résumé des principales méthodes comptables

Base de présentation

Les présents états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada.

Estimations de la direction

La préparation d'états financiers conformément aux PCGR du Canada exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des dépenses de la période visée. Les montants réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés au titre de produits de la période au cours de laquelle les dépenses connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés au titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, et que sa réception est raisonnablement assurée.

Apports reçus sous forme de matériel et de services

En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de matériel et de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles achetées sont comptabilisées au coût. L'amortissement linéaire est basé sur la durée de vie utile estimative du bien. Le matériel informatique est amorti sur une période de trois ans selon la méthode de l'amortissement linéaire. Le matériel roulant est amorti sur une période de cinq ans selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Fondation SEMAFO

Notes annexes

30 juin 2011

Ventilation des charges

La Fondation présente ses dépenses par fonction à l'état des produits et dépenses et évolution de l'actif net, ce qui l'oblige à ventiler certaines charges de fonctionnement général entre les diverses fonctions auxquelles ils se rattachent.

Les charges de fonctionnement sont composées d'honoraires, de salaires et d'avantages sociaux, de fournitures de bureau, de dépenses informatiques, d'un loyer et de charges d'amortissement. Les honoraires, salaires et avantages sociaux sont ventilés entre les fonctions « Administration » et « Activités de bienfaisance » selon une clé de répartition basée sur le nombre d'heures directement consacrées à chaque fonction. Les fournitures de bureau, les dépenses informatiques, le loyer et les charges d'amortissement sont ventilés entre les fonctions « Administration » et « Activités de bienfaisance » selon une clé de répartition basée sur l'utilisation estimée attribuable à chaque fonction.

Instruments financiers

Le tableau suivant résume la convention comptable que la Fondation a choisi d'appliquer pour chacune des catégories d'instruments financiers :

Actif/passif	Catégorie	Mesure
Trésorerie	Détenue à des fins de transaction	Juste valeur
Apports généraux à recevoir	Prêts et créances	Coût amorti
Comptes débiteurs	Prêts et créances	Coût amorti
Comptes créditeurs et frais courus	Autres passifs	Coût amorti

Les changements de la juste valeur des instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction doivent être comptabilisés à l'excédent des produits sur les dépenses. La méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour les instruments financiers mesurés au coût amorti.

En octobre 2009, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») a publié des modifications aux chapitres 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », et 3863, « Instruments financiers – présentation ». Ces modifications s'appliquent aux exercices clos après le 30 septembre 2009. La Fondation a décidé de continuer d'appliquer le chapitre 3861 pour les informations à fournir et la présentation des instruments financiers, tel qu'il est permis pour les organismes sans but lucratif en vertu des chapitres 3862 et 3863.

Conversion de devises

La monnaie de présentation de la Fondation est le dollar canadien, qui est aussi sa monnaie fonctionnelle. Les soldes en devises étrangères sont convertis selon la méthode temporelle. Par cette méthode, l'actif et le passif monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et les dépenses libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur. Tout gain ou perte de change est comptabilisé à l'état des produits et dépenses et évolution de l'actif net.

Fondation SEMAFO

Notes annexes

30 juin 2011

3 Modifications de conventions comptables

Nouvelles normes comptables non adoptées

L'ICCA a publié de nouvelles normes comptables pour les organismes sans but lucratif s'appliquant aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2012. L'incidence de l'adoption de ces nouvelles normes sur les états financiers de la Fondation n'a pas encore été déterminée.

4 Immobilisations corporelles

			2011	2010
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Montant net \$	Montant net \$
Acompte pour matériel roulant	73 016	-	73 016	-
Matériel roulant	6 962	1 138	5 824	-
Matériel informatique	5 665	1 223	4 442	-
	85 643	2 361	83 282	-

5 Projet CEG Wona

Le 2 juin 2011, la Fondation a organisé un tournoi de golf au profit de l'Unicef Burkina Faso, dans le but de ramasser des fonds pour un projet de construction d'un collège d'enseignement général pour la ville de Wona, au Burkina Faso (le « Projet »). Une dépense de 39 316 \$ a été engagée pour l'organisation de cet événement qui a permis d'amasser un apport de 117 665 \$. Les apports reçus et à recevoir sont de 51 200 \$ et de 66 465 \$, respectivement. Les apports nets de 78 349 \$ sont entièrement affectés au Projet, et aucune dépense connexe au Projet n'a été engagée au 30 juin 2011, à l'exception des dépenses pour l'organisation de l'événement.

Fondation SEMAFO

Notes annexes

30 juin 2011

6 Activités de bienfaisance

Les charges des activités de bienfaisance sont présentées comme suit :

	2011	2010
	\$	\$
Projets de bienfaisance	742 688	719 266
Honoraires, salaires et avantages sociaux	164 050	125 435
Frais de déplacement	40 611	35 111
Perte (gain) de change	(10 079)	34 870
Dépenses informatiques	2 743	13 317
Frais d'appel à la générosité et de sensibilisation	3 789	9 568
Frais de transport et d'entreposage des dons de matériel	5 318	4 341
Fournitures de bureau	3 111	4 275
Amortissement des immobilisations corporelles	1 346	-
Loyer	2 469	-
Articles promotionnels	4 853	-
Autres	2 861	3 498
	<hr/>	<hr/>
	963 760	949 681
	<hr/>	<hr/>

7 Administration

Les frais administratifs sont présentés comme suit :

	2011	2010
	\$	\$
Honoraires, salaires et avantages sociaux	54 559	36 527
Fournitures de bureau	2 255	1 878
Dépenses informatiques	345	1 840
Frais bancaires	2 213	1 813
Assurances responsabilité	1 438	1 339
Amortissement des immobilisations corporelles	1 015	-
Loyer	617	-
Frais de promotion et de publicité	2 862	-
Autres	1 781	2 252
	<hr/>	<hr/>
	67 085	45 649
	<hr/>	<hr/>

Fondation SEMAFO

Notes annexes

30 juin 2011

8 Ventilation des charges

Les charges de fonctionnement totalisant 232 510 \$ (183 272 \$ en 2010) ont été comptabilisées à l'état des produits et dépenses et évolution de l'actif net. De ce total, des montants de 173 719 \$ et de 58 791 \$ ont été imputés respectivement aux fonctions « Activités de bienfaisance » et « Administration » (143 027 \$ et 40 245 \$, respectivement, en 2010).

9 Opérations entre parties liées

SEMAFO est liée à la Fondation du fait que certains membres du conseil d'administration de la Fondation sont membres du conseil d'administration de SEMAFO. AMR Marketing est aussi liée à la Fondation du fait qu'un membre du conseil d'administration de la Fondation est l'unique actionnaire de AMR Marketing.

En 2011, les transactions facturées par SEMAFO à la Fondation se sont élevées à 7 665 \$ (15 312 \$ en 2010). Ces transactions représentent des remboursements à SEMAFO de dépenses courantes de la Fondation, mais ayant été facturées à SEMAFO. Les transactions facturées à SEMAFO par la Fondation se sont élevées à 13 701 \$ (néant en 2010) et ce montant est à recevoir au 30 juin 2011. Ces transactions représentent des remboursements à la Fondation de dépenses de représentations de SEMAFO, mais ayant été facturées à la Fondation. De plus, SEMAFO a versé des dons de 1 171 095 \$ à la Fondation au cours de l'exercice (1 250 000 \$ en 2010). Les apports reçus de SEMAFO sous forme de matériel et de services n'ont pas été constatés aux états financiers, conformément à la méthode comptable présentée à la note 2.

De plus, les transactions entre AMR Marketing et la Fondation se sont élevées à 108 744 \$ en 2011 (néant en 2010). Ces transactions représentent principalement des charges liées aux projets de bienfaisance et d'autres frais administratifs.

10 Situation fiscale

À titre d'organisme sans but lucratif enregistré, la Fondation est exonérée d'impôt sur le revenu.

11 Instruments financiers

Risque de taux d'intérêt

Au 30 juin 2011, l'exposition au risque de taux d'intérêt de la Fondation se détaille comme suit :

Trésorerie	Taux d'intérêt variable
Apports généraux à recevoir	Ne portent pas intérêt
Comptes débiteurs	Ne portent pas intérêt
Comptes créditeurs et frais courus	Ne portent pas intérêt

Fondation SEMAFO

Notes annexes

30 juin 2011

Risque de taux de change

Les activités de la Fondation en Afrique de l'Ouest sont soumises aux fluctuations du taux de change, et celles-ci peuvent modifier de façon importante sa situation financière et ses résultats. La Fondation effectue une partie de ses achats en devises étrangères, notamment en dollars américains et en francs CFA.

Le bilan de la Fondation contient des soldes de trésorerie, de comptes débiteurs et de comptes créditeurs et frais courus en devises étrangères. La Fondation est alors exposée au risque de fluctuation des taux de change. Le tableau suivant présente les soldes en devises étrangères au 30 juin 2011 :

	2011 FCFA	2010 FCFA
Trésorerie	15 582 554	50 850 089
Comptes débiteurs	8 185 982	-
Comptes créditeurs et frais courus	(8 575 307)	(279 253)
	<hr/>	<hr/>
	15 193 229	50 570 836
	<hr/>	<hr/>
Solde en dollars canadiens	32 438 \$	100 484 \$

Toute chose étant égale, une variation de 10 % du taux de change en francs CFA aurait une incidence de 3 244 \$ sur l'actif net non affecté de la Fondation au 30 juin 2011.

Risque de crédit

Les instruments financiers qui entraînent un risque de crédit pour la Fondation sont la trésorerie, les comptes débiteurs et les apports généraux à recevoir. La valeur des actifs figurant au bilan représente l'exposition maximale au risque de crédit. La Fondation a investi ses actifs dans des institutions financières reconnues où les risques de pertes sont faibles.

Risque de liquidité

La Fondation a pour objectif de disposer de liquidités suffisantes pour respecter toutes ses obligations financières à mesure qu'elles deviennent exigibles. La Fondation surveille ses soldes en trésorerie et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et d'investissement, et elle les compare aux engagements ainsi qu'aux sorties de fonds prévues.

Juste valeur

La Fondation a estimé la juste valeur de ses instruments financiers en se basant sur la valeur de marché. À moins d'indication contraire, la juste valeur de ces instruments financiers se rapproche de leur valeur comptable.

12 Capital

La Fondation gère son capital, soit son actif net, afin d'atteindre les objectifs suivants :

- Préserver sa capacité d'acquitter les dépenses en activités de bienfaisance;
- Financer ses activités courantes et futures;
- S'assurer qu'elle est capable de respecter ses obligations financières lorsque celles-ci sont dues.

13 Engagements et événements postérieurs à la date du bilan

- a) Le 22 novembre 2010, la Fondation s'est engagée à mettre à la disposition de Burkina Paprika SA un montant de 1 000 000 \$ US (963 484 \$ au 30 juin 2011) payable en francs CFA, sur deux ans, en vue d'appuyer le projet de vulgarisation de la culture du paprika au Burkina Faso et au Niger.

Au 30 juin 2011, la Fondation avait payé un montant de 251 928 \$ à Burkina Paprika SA pour le projet de bienfaisance.

Le 5 juillet 2011, la Fondation a payé un montant de 349 925 \$ à Burkina Paprika SA en lien avec cet engagement.

- b) Le 8 juillet 2010, la Fondation s'est engagée auprès de la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada à s'impliquer dans le projet pilote sur la prévention du cancer du col de l'utérus au Burkina Faso, pour un montant de 35 000 \$ par année, pour une durée de cinq ans.

Au 30 juin 2011, la Fondation avait payé un montant de 35 000 \$ à la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada relativement à cet engagement.